



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 73783

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur des problèmes de sécurité qui prennent de plus en plus d'importance dans l'administration des communes rurales. Tout se passe comme si les villes, après avoir aspiré les richesses et les hommes, exportaient les problèmes vers la ruralité, notamment dans le cas de l'insécurité. Cette situation préoccupante inquiète de nombreux maires de l'Ain. Alors que les moyens de la gendarmerie en milieu rural se révèlent insuffisants, les communes rurales et les petites villes n'ont pas les capacités budgétaires pour faire face aux besoins de surveillance (personnel de sécurité) et de prévention (crédits d'insertion sociale). Aussi, il lui demande comment le Gouvernement compte assurer la sécurité des citoyens en milieu rural et avec quels moyens.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73783

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1216